

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten = Association Suisse des Professeurs d'Université
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten
Band: 14 (1988)
Heft: 3

Rubrik: Semesterberichte = Rapports semestriels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Semesterberichte / Rapports semestriels

Universität Basel

La Régence a adopté le texte d'une recommandation aux instances supérieures demandant de mettre en route la procédure légale permettant d'accorder à l'association des étudiants le statut d'association de droit public. L'association des étudiants s'est prononcée en faveur de cette solution, à la suite d'un vote consultatif. Création d'un poste destiné à coordonner les programmes d'enseignement en écologie et les exigences requises pour un certificat d'études complémentaires en écologie. Le programme transdisciplinaire récemment créé a répondu à l'attente. Il sera poursuivi au cours des prochains semestres.

Die Frage einer verfassten Gesamtstudentenschaft war wohl das Haupttraktandum der Regenz im vergangenen Wintersemester.

Drei Modelle wurden ausgiebig diskutiert:

1. Das Modell einer privatrechtlichen Studentenschaft (Verein) mit öffentlich-rechtlichen Aufgaben, deren Statut und Finanzierung auf dem Verordnungswege zu regeln wären.
Ein solches Modell liesse sich auf einem kurzen Instanzzweg realisieren. Da ihm die gesetzliche Absicherung fehlt, würde es in Konfliktfällen die Bewährungsprobe kaum bestehen.
Deshalb wurde diese Lösung nicht weiterverfolgt.
2. Der Ausbau des Status quo, wobei dem heute bereits im Gesetz verankerten Studentenrat für seine Dienstleistungsfunktionen ein Budgetposten in der Universitätsrechnung zur Verfügung zu stellen wäre. Dieses Modell steht quasi in Reserve, wenn sich die folgende Variante nicht realisieren lässt.
3. Mit 30:15 Stimmen bei 5 Enthaltungen hat sich die Regenz entschlossen, den Behörden das Gesetzesmodell zu empfehlen, d.h. auf dem Gesetzeswege eine Studentenschaft als öffentlich-rechtliche Körperschaft zu schaffen.

In einer konsultativen Urabstimmung haben sich - bei einer Wahlbeteiligung von 33,5% - rund 57 Prozent für und 43% gegen diese Gesetzesvariante ausgesprochen.

Die nach dem Chemiebrand Schweizerhalle vom 1. November 1986 geschaffene Kommission Mensch-Gesellschaft-Umwelt (MGU) hat der Regenz vorgeschlagen, eine Stelle zur Koordination des Lehrangebots im Themenbereich Ökologie und die Voraussetzungen zu einem ökologischen Begleitstudium mit entsprechenden zusätzlichen Lehrveranstaltungen zu schaffen, über das ein interfakultäres Zertifikat auszustellen wäre. Dem stimmte die Regenz ebenso zu, wie dem Antrag, in einer weiteren Phase eine Stiftung für interdisziplinäre Umweltforschung zu schaffen. Damit hat die Universität auf verschiedene Anzüge des Basler Grossen Rates reagiert, der dann auch über das weitere Schicksal dieser Anträge zu befinden haben wird.

Das auf Initiative von Rektor Werner Arber ins Leben gerufene transdisziplinäre Lehrangebot hat eine erste Bewährungsprobe bestanden: Die zehn Vorlesungen des Wintersemesters wurden von mehr als 900 Studierenden besucht. Das Anliegen, zentrale Aspekte von Fachgebieten den Studierenden anderer Fakultäten näher zu bringen, soll auch in den kommenden Semestern weiterverfolgt werden.

Wilhelm Hill

Universität Bern

La Direction de l'Instruction Publique a décidé de maintenir intégralement l'enseignement de la sociologie. Le premier cahier de "Akzente", série éditée par la Maison de l'Université, contient un rapport sur les résultats du colloque qui s'est tenu en 1987 sur le thème "Environnement-économie-société-politique". Une enquête conduite par l'Institut de sociologie a montré que l'opinion publique du canton juge de façon étonnamment positive son Université. L'Institut de psychologie a conduit auprès des étudiants inscrits depuis plus de 20 semestres une enquête destinée à savoir si des mesures contre les "étudiants-longue durée" s'imposent.

Zunächst eine Korrektur zu meinem letzten Bericht: die Erziehungsdirektion hat inzwischen endgültig entschieden, dass die Soziologie voll erhalten bleibt und weiterhin in der RWW-Fakultät beheimatet sein soll. Die hängigen Berufungsverfahren wurden nun mit Beschleunigung vorangetrieben.

Das WS 1987/88 war eine Zeit ruhiger Arbeit. Im grossen Ganzen wurde wenig Neues begonnen, aber das Begonnene fortgesetzt. Zu den neuen Unternehmungen gehört die vom Haus der Universität herausgegebene Schriftenreihe "Akzente", die die "breite Auseinandersetzung zwischen der Universität Bern und der Öffentlichkeit" anregen will (so Prof.E.R.Weibel in der Nr.1). Im ersten Heft und seinen Annex-Bänden wird vor allem über die Ergebnisse des im Juni 1987 durchgeführten Symposiums "Umwelt-Wirtschaft-Gesellschaft-Politik" berichtet. Damit wurde ein sehr geeignetes Thema gewählt: In der ökologischen Forschung scheint sich in Bern wirklich eine interdisziplinäre Zusammenarbeit anzubahnen.

Zu berichten ist ferner über die weitere Entwicklung des Projektes UNI-TOBLER. Nachdem die verantwortlichen Architekten in Zusammenarbeit mit den verschiedenen Baukommissionen ein sehr ansprechendes Gesamtkonzept bearbeitet haben, beginnt nun die allerdings äusserst kurz bemessene Phase der Feinplanung. In nur knapp vier Monaten sollen die beteiligten Institute und Seminare mit den Architekten die Einzelheiten ihrer künftigen Räume sowie der Dienstleistungsräume erarbeiten. Den Verantwortlichen steht eine hektische Zeit bevor, aber danach wird es dann wieder ruhiger werden: Bis zum Einzug ins UNI-TOBLER werden gut 5 Jahre vergehen.

Im November 1987 sind auch die Ergebnisse einer von einem Forscherinnen-Team des Soziologischen Instituts durchgeführten Befragung (mit dem überraschend sexistischen Titel: "Der Berner und seine Universität") publiziert worden. Die Ergebnisse der aufwendigen Untersuchung zeigen, dass die Universität Bern in der kantonalen Öffentlichkeit überraschend positiv beurteilt wird. Die Befragten finden die Universität gut, glauben überwiegend an die Notwendigkeit der Forschung, akzeptieren die hohen Kosten, halten mehr Mitbestimmung der Studierenden für möglich und erachten besondere Förderungsmassnahmen für Fraue als unnötig. Der seit einigen Jahren eingeschlagene Weg zur vermehrten Öffentlichkeitarbeit scheint also in die richtige Richtung zu führen.

Schliesslich, da wir schon bei Befragungen sind, einige Zeilen in eigener Sache. Immer wieder fordern Politiker Massnahmen gegen "Langzeitstudierende". Um den Verhältnissen etwas besser auf den Grund zu kommen, haben wir im Psychologischen Institut unserer Universität eine Befragung aller 34 Studierenden unternommen, die nach Computer-Auszug über 20 Semester eingeschrieben sind. Bis auf einen haben alle geantwortet. Das Ergebnis zeigt, dass davon 15 bereits ein Lizentiat besitzen und nun an ihrer Dissertation arbeiten; das scheint normal. 15 arbeiten noch am Lizentiat, 9 von ihnen wollen noch in diesem Jahr abschliessen. 2 Studierende haben sich inzwischen exmatrikuliert. Die Studierenden, die noch keinen Abschluss haben, sind entweder ständig berufstätig (8mal), Frauen mit mehreren Kindern bzw. alleinerziehende Eltern (7 mal). 3 der Befragten gaben Krankheit oder Unfälle als Gründe für die lange Studiendauer an. Gerechnet auf unsere zur Zeit 489 Studierenden, machen die 15 noch am Lizentiat arbeitenden nicht ganz 3% aus. Würde sich also eine Studienzeitbeschränkung lohnen, und wen würde sie treffen?

Mario von Cranach

Université de Fribourg

Während sich die Studentenzahl global stabilisiert, ist wieder ein neuer Anstieg der Studienanfänger festzustellen. Die Universität Freiburg betreibt eine ausgewogene Politik internationaler Zusammenarbeit. Verträge sind abgeschlossen worden in einzelnen Sektionen der Universitäten Linz, Barcelona und Caen. Ausserdem beteiligt sich die Universität aktiv an verschiedenen internationalen Organisationen. Symposium über "Die Schweiz angesichts der Herausforderung durch die europäische Gemeinschaft", organisiert von der Schweiz. Gesellschaft für Aussenpolitik. Neue Aufnahmebestimmungen für Inhaber eines Primarlehrerpatentes. Die kollektive Krankenversicherung für Studierende, der beizutreten fakultativ erklärt worden ist, droht in Schwierigkeiten zu geraten. Für das Jahr 1988 hat die Universität 1,7 Mio.Fr. zur Aufstockung der Besoldungen erhalten. Dies academicus.

Au semestre d'hiver 1987/88 l'Université de Fribourg comptait 5468 étudiants immatriculés et auditeurs, soit 23 personnes de moins qu'au semestre d'hiver précédent. On peut donc constater une tendance à la stabilisation de l'effectif global. On enregistre en revanche déjà une augmentation du nombre des étudiants débutants (+ 9%). Quant à la provenance des étudiants selon le domicile avant le début des études, on constate une stabilité des proportions qui oscillent depuis près de cinq ans autour de 25% de Fribourgeois, 55% de confédérés et 20% d'étrangers.

Fidèle à son caractère international et consciente de l'importance toujours croissante des échanges scientifiques à l'échelle européenne, voire mondiale, l'Université de Fribourg poursuit une politique de coopération internationale pondérée et qui tient compte de ses prestations et besoins spécifiques. S'y inscrivent, entre autres, les accords de coopération et d'échange conclus entre certaines de nos facultés et des universités de différents pays européens. Au cours des derniers mois, de tels accords ont été conclus entre la Section des Sciences économiques et sociales et les Universités de Linz et de Barcelone, de même que le Département de Philosophie sociale et politique a conclu un accord avec le Département correspondant de l'Université de Caen.

Notre Haute Ecole participe à divers réseaux d'information scientifique et collabore à certains groupes de travail dans le cadre de la Fédération internationale des Universités catholiques (FIUC). Elle a adhéré à l'Association internationale des Universités (AIU), ainsi qu'à l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Le Rectorat suit avec beaucoup d'attention les programmes européens tels que EUREKA, COST, ERASMUS, COMETT, etc. Si la Suisse est partie prenante dans les programmes EUREKA et COST, les programmes communautaires européens sont réservés aux pays membres de la Communauté européenne. Il est à souhaiter que des négociations aboutissent à rendre ces programmes accessibles à des pays non membres de la Communauté européenne. Le Rectorat a donné mandat à M. Walter Müller, responsable exécutif du Groupe Ecole-Economie-Etat, d'examiner les possibilités de collaboration dans ce domaine et de les promouvoir. L'Université a organisé, avec la Société suisse de politique étrangère, un symposium le 8 mars dernier, sur "La Suisse face au défi de la communauté européenne". Les instances s'occupant de politique universitaire à l'échelon national seront de plus en plus sensibles à l'édification de l'Europe et en particulier à l'importance des programmes européens.

L'Université a adopté de nouvelles conditions d'admission des candidats détenteurs d'un diplôme d'enseignement primaire. Ces nouvelles conditions prévoient notamment que les détenteurs d'un diplôme d'enseignement primaire acquis au terme d'une formation correspondant au programme-cadre de 1979 approuvé par la Conférence suisse des Directeurs de l'Instruction publique (cinq années d'études à l'Ecole Normale) sont admis sans examen d'entrée pour toutes les disciplines universitaires, à l'exception des branches médicales. Les détenteurs d'un diplôme d'enseignement primaire ne correspondant pas à ce programme-cadre sont admis aussi en Facultés de Théologie et des Lettres, mais pas à la Section juridique. La Section économique et la Faculté des Sciences les acceptent après un examen d'admission.

Toujours à propos de questions concernant directement les étudiants, il convient de mentionner la création d'un service de consultation psychologique ayant pour tâche d'aider les étu-

dians et les apprentis qui sont confrontés à des difficultés d'ordre psychologique dans le cadre de leurs études. Ce service est en outre appelé à organiser des cours et des discussions en groupes et d'autres activités, afin de prévenir de telles difficultés dans toute la mesure du possible. A cet effet, le Rectorat a engagé par contrat deux psychologues qui sont à disposition des étudiants à des moments déterminés de la semaine, sous réserve d'aide immédiate en cas de nécessité.

En outre, selon les nouveaux statuts de l'Université de 1986, l'affiliation des étudiants au contrat collectif d'assurance-maladie a passé du système obligatoire à un système d'affiliation automatique mais facultatif, en ce sens que les étudiants peuvent renoncer par écrit à cette affiliation lors de l'inscription tout en apportant la preuve qu'ils sont affiliés à une autre caisse. Ce nouveau système a été introduit lors des inscriptions de l'automne 1987. S'il n'y a qu'environ 10% des anciens étudiants qui ont renoncé à leur affiliation au contrat collectif, 40% seulement des nouveaux étudiants y ont adhéré. Cette situation n'est pas sans préoccuper le Rectorat, car elle est de nature de remettre en cause le caractère avantageux des primes et, finalement à terme, l'existence même du contrat collectif qui présente bien des avantages pour les étudiants dans leur ensemble.

L'Université a obtenu pour 1988 un montant de Fr. 1'700'000.-- pour des améliorations salariales. Conformément à un plan de revalorisations salariales s'étendant sur trois ans, le montant pour 1988 a été réparti entre le Corps professoral, les maîtres-assistants et les lecteurs. Il est prévu que les assistants bénéficieront en 1989 et 1990 d'améliorations salariales.

Comme de coutume, de nombreuses manifestations scientifiques et autres ont été organisées par et à l'Université. Mentionnons le Dies academicus du 14 novembre 1987 qui a débuté par une messe avec une homélie prononcée par Mgr Amédée Grab, évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. M. Cornelio Sommaruga, Docteur honoris causa de notre Faculté de Droit et des Sciences économiques et sociales et Président du Comité in-

ternational de la Croix-Rouge, en était le Président d'honneur. La conférence principale a été tenue par le Professeur Jean Bernard, Membre de l'Académie française, sur l'évolution de la bio-éthique.

Augustin Macheret

Université de Genève

Das neue Rektorat stellt die Entwicklungsplan der Universität für die Jahre 1987-1991 vor. Als Prioritäten setzt es die Innovation und die Oeffnung nach aussen. Der Universitätsrat ruft eine Empfehlung in Erinnerung, nach der die Verfasser wissenschaftlicher Publikationen gewisse Verpflichtungen gegenüber ihren Mitarbeitern haben. Teilnahme der Universität Genf an der Generalversammlung der teilweise oder ganz französisch sprachigen Universitäten (AUPELF) in Marrakesch. Veröffentlichung eines Werkes über die Genfer Gelehrten des 17. und 18. Jahrhunderts.

Le nouveau Rectorat a présenté au Sénat et au Conseil de l'Université son programme pour la période 1987-1991. Il a mis l'accent sur les projets d'innovation, option qui a été accueillie favorablement par les députés du Grand Conseil. Ainsi que l'a dit le recteur J.- C.Favez, c'est dans bien des domaines la capacité d'adaptation de l'Université qui est mise en cause. Sans sacrifier ses tâches premières, elle doit chercher à offrir des prestations nouvelles, concrètement nouvelles. Elle doit s'ouvrir davantage au monde extérieur, mieux faire connaître l'institution auprès du public. Elle doit aussi encourager la collaboration avec l'industrie et les services publics en favorisant les contacts, le transfert des connaissances et l'échange d'informations. Dans cette perspective, elle a accepté de participer à une exposition organisée par l'Office de promotion de l'industrie genevoise (OPI) sur les réalités industrielles de Genève et leur environnement. Elle a aussi décidé de participer pour la première fois au Salon international du livre et de la presse qui se tiendra du 11 au 15 mai au Palexpo. Sur le thème "L'Université",

"Le livre et l'ordinateur", elle présentera au visiteur ses publications consacrées aux problèmes de la société actuelle, les thèmes retenus étant l'environnement, l'énergie, la santé publique, les civilisations et la culture, l'éducation, les communications et le développement.

Le Conseil de l'Université a rappelé une recommandation qu'il avait adressée en 1980 aux auteurs de publications universitaires, demandant: 1. que les auteurs d'une publication en remettent un exemplaire ou un tiré à part aux personnes ayant collaboré activement aux travaux qui ont fait l'objet de cette publication; 2. que, sous une forme ou sous une autre, les noms des collaborateurs soient mentionnés par l'auteur principal; 3. que, à la demande du collaborateur, l'auteur principal lui délivre une attestation écrite mentionnant sa collaboration et la nature de celle-ci.

Le recteur J.- C.Favez et M.A.Vifian, secrétaire général, ont représenté le Rectorat à l'Assemblée générale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) qui s'est tenue à Marrakech en novembre dernier. Il s'agissait de la IXème conférence triennale de l'AUPELF.

Sur l'initiative de l'Association pour le Musée d'histoire des sciences de Genève, les éditions du Journal de Genève viennent de publier un ouvrage intitulé: "Les savants genevois dans l'Europe intellectuelle du XVIIe au milieu du XVIIIe siècle". Ce livre richement illustré a pour objet de décrire la place que la science genevoise et ses savants ont tenue dans la pensée scientifique occidentale. On y trouvera les biographies d'une soixantaine de savants particulièrement éminents. Il est en vente au prix de Fr.100.- aux Editions du Journal de Genève.

Adalberto Giovannini

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Die ETH Lausanne hat Studenten aus mehr als 70 Ländern aufgenommen, intensiviert ihre Beziehungen nach aussen und beteiligt sich an zahlreichen europäischen Projekten. Sie ist zum Koordinationszentrum der EG für die Forschung in der Fluid-, Turbulenz- und Verbrenungsmechanik geworden. Sie verstärkt aber auch ihre Zusammenarbeit mit der französischen und der alemannischen Schweiz und mit dem Forschungsinstitut für Herz- und Gefässkrankheiten in Sitten. Das Zentrum für wissenschaftliche und technologische Unterstützung (CAST) hat vier Zusammenkünfte veranstaltet. Vier neue Institute sind geschaffen worden.

Eröffnung der Abteilung für Informatik.

Neuer Vorstand der Vereinigung der Professoren an der ETH Lausanne. Abschiedsvorlesungen.

Depuis toujours, l'EPFL a fait preuve d'ouverture et a acquis une renommée à la mesure des actions de collaboration qu'elle mène dans le monde et du nombre considérable d'étudiants qu'elle accueille en provenance de plus de 70 pays.

A l'heure où l'Europe cimente son avenir, l'EPFL intensifie ses relations extérieures par la participation à de nombreux programmes européens. Mais, comme l'affirme le professeur Bernard Vittoz, président de l'Ecole, il s'agit de "participer non seulement à l'exécution de ces programmes de recherche et de formation, mais aussi et surtout à leur conception".

C'est dans cet esprit que l'EPFL a été choisie, en automne 1987, comme Centre de coordination de la Communauté européenne de recherche en mécanique des fluides, turbulence et combustion (ERCOTAC).

ERCOTAC coordonne et stimule les recherches de pointe dans les universités et les industries, afin de maîtriser les phénomènes complexes qui se déroulent dans les moteurs à combustion, dans les turbines à gaz, dans les turbines et pompes hydrauliques, dans les écoulements d'air autour d'un avion, dans la rentrée de navettes spatiales dans l'atmosphère, par le biais de la stimulation numérique. Il s'agit pour l'Europe de combler son retard par rapport aux Etats-unis et au Japon. Sept centres pilotes ont été institués à Aix-la-Chapelle, Harwell, Lyon, Nice, Stuttgart, Turin et à l'EPFL.

Si l'EPFL a été désignée comme l'un des Centres pilotes et comme Centre de coordination, c'est grâce à ses compétences reconnues dans les domaines de la simulation numérique et de la mécanique des fluides, ainsi qu'à son expérience d'exploitation d'un superordinateur, le premier pour le moment en Suisse, a déclaré le professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL. Dans deux ou trois ans, un supercentre doté d'un superordinateur, le plus puissant d'Europe, sera associé à un institut de recherche. L'EPFL avec ses 50 chercheurs travaillant dans le domaine de la mécanique des fluides et l'expérience du CRAY n'est pas trop mal placée pour cet enjeu important pour les industriels et les scientifiques.

Cette action renforce d'autres participations de l'EPFL à des programmes européens tels que EURATOM (fusion thermonucléaire), COST (Coopération européenne dans la recherche scientifique et technologique - 11 projets), HERMES (navette spatiale européenne), COMETT (formation de haut niveau, notamment dans le domaine de la productique). L'EPFL n'en accroît pas moins ses collaborations en Suisse romande et en Suisse alémanique. Ainsi a-t-elle signé, en automne 1987, une convention de collaboration avec l'Institut de recherches cardio-vasculaires à Sion (IRCV), dont l'objectif est la mise au point et la réalisation d'un coeur artificiel électromécanique, implantable, autonome et doté d'une qualité de vie de 5 ans.

Cette convention concrétise et élargit les recherches prometteuses menées, depuis 1981, par les équipes du Prof. Ch. Hahn, président de l'IRCV, et du Prof. Marcel Jufer, directeur du Laboratoire d'électromécanique de l'EPFL. Précisons que l'objectif intermédiaire de ce développement d'un coeur artificiel suisse consistera à utiliser la même technologie pour des assistances cardiaques temporaires en cas de difficultés post-opératoires ou en attendant une transplantation d'un coeur naturel.

Par ailleurs, le Centre d'appui scientifique et technologique (CAST) a organisé quatre rencontres EPFL-Economie durant le semestre d'hiver 1987/88, dont une à Genève qui a permis aux

industriels de ce canton de mieux connaître les possibilités de collaboration avec l'EPFL dans les domaines des nouveaux matériaux, de l'automatisation de l'assemblage et de la micro-électronique.

Sur le plan interne, l'année 1987/88 a aussi été marquée par la création de quatre nouveaux instituts, à savoir:

- de micro- et optoélectronique rattaché au Dép. de physique;
- de technique des bâtiments qui regroupe des compétences existant en physique, architecture, matériaux et mécanique;
- de théorie et d'histoire de l'architecture, dont le but en plus de l'enseignement et la recherche, sera de regrouper et de gérer les archives architecturales;
- d'hydraulique et énergie, qui regroupe les anciens instituts de travaux hydrauliques, d'économie et d'aménagements énergétiques.

Enfin, c'est le 1er janvier 1988 qu'a officiellement vu le jour le Département d'Informatique de l'EPFL qui réunit des professeurs et collaborateurs issus des Départements d'électricité et de mathématiques. Son premier chef de département est le professeur Alfred Strohmeier.

Le Département d'informatique pourvoit à la formation de base en informatique de tous les étudiants de l'EPFL et, par des enseignants plus spécialisés, il forme des ingénieurs-informaticiens. C'est dire que la palette des cours qu'il offre est très étendue: programmation, conception de processeurs, télé-informatique, applications industrielles de l'informatique, bases de données, génie logiciel, intelligence artificielle, pour n'en citer que quelques-uns.

Le professeur Pierre Regamey a démissionné du poste de président de l'Association des professeurs de l'EPFL. Un nouveau Bureau a été élu le 8 décembre 1987, lors de l'Assemblée générale de cette association avec, à la présidence, le professeur Léopold Pflug, et comme membres, les professeurs Francis-Luc Perret, Willy Benoit, Pierre-G. Fontolliet et Roland Longchamp.

Le 13 janvier 1988, se sont déroulées à l'aula de l'EPFL les leçons terminales des professeurs Pierre Foretay et Franz Füeg. Professeur ordinaire d'architecture à l'Ecole depuis 1955, M.Foretay s'est exprimé sur "l'architecture du paysage". Quant au professeur Füeg, qui enseigne à l'EPFL depuis 1970, il a traité du thème: "Apprendre à enseigner l'architecture".

Enfin, c'est le 1er mars 1988 que M.André Gardel, professeur ordinaire d'aménagement et de production d'énergie au Département de génie civil de l'EPFL, a présenté sa leçon terminale intitulée: "L'électricité dans l'économie énergétique suisse".

Jacques Barman

Université de Lausanne

Das neu zusammengesetzte Rektorat hat mehrere für die Entwicklung der Universität entscheidende Probleme in Angriff zu nehmen. Die zahlreiche Kontakte, die von den Verantwortlichen der Universität anlässlich der 450-Jahrfeier aufgenommen worden sind, haben die wichtigsten Bedürfnisse der Gesellschaft in Erscheinung treten lassen und der Universität neue Impulse gegeben. Aktivitäten der Universität im Rahmen ihrer Oeffnung nach aussen. Eröffnung des zweiten Gebäudes der Fakultät für Humanwissenschaften in Dorigny. Der Umzug der Pharmazie ist für 1990/91 vorgesehen. Die Informatik hat nun in allen Büros und Arbeitsräumen Einzug gehalten, auch ist ein Programm für die Administration ausgearbeitet worden.

Le nouveau rectorat entré en fonction le 1er septembre 1987 est organisé de la manière suivante:

Pierre Ducrey, recteur: affaires générales, finances, planification, presse, relations publiques.

Fédor Bachmann, vice-recteur: enseignants et enseignements, recherche scientifique, bibliothèques.

Jean-Pierre Danthine, vice-recteur: affaires étudiantes.

Bernard Hauck, vice-recteur: informatique, constructions, relations avec l'enseignement secondaire.

Dans le domaine académique, le rectorat a abordé plusieurs problèmes cruciaux pour l'évolution de l'Université: la détermination de secteurs à soutenir en priorité, les procédures d'évaluation des postes dont le titulaire entre en retraite, la réaffectation de postes devenus vacants, la formation de la relève, locale et suisse. Une attention plus grande que par le passé sera portée désormais au renouvellement des mandats professoraux arrivant à terme.

Les nombreux contacts pris par les dirigeants de l'Université, à l'occasion du 450e anniversaire de sa fondation (1537-1987), ont mis en évidence les principaux besoins de la société en cette fin de siècle: nécessité pour la Suisse d'assurer une formation universitaire de haute qualité, exigence présentée à l'Université par les milieux les plus divers de former des diplômés responsables, capables d'exercer une recherche, une réflexion et une action autonomes. L'Université elle-même doit s'efforcer sans relâche d'améliorer la qualité de son enseignement et de sa recherche. Le rectorat, quant à lui, a cherché à transmettre au sein de l'institution les informations qui lui parvenaient dans ce sens. Par ailleurs, il poursuit activement sa politique d'ouverture en direction de la cité, de manière à affirmer la présence de l'Université et à rappeler qu'elle est un partenaire social sur lequel tous les milieux doivent pouvoir compter.

Au nombre des activités de l'Université, mentionnons le succès du Cours général public consacré à l'Europe. Par ailleurs, l'ouverture de l'Université de Lausanne en direction du Valais sera affirmée par la présence de la Haute Ecole à la Foire du Valais-Comptoir de Martigny, du 30 septembre au 9 octobre 1987, en qualité d'hôte d'honneur et sous le haut patronage conjoint des Conseils d'Etat des cantons du Valais et de Vaud.

A l'intérieur, le rectorat a mis en place et développe un secteur "étudiant", chargé d'améliorer l'encadrement de la population étudiante, notamment dans les domaines de l'accueil, du logement, des bourses et de l'orientation postuniversitaire.

L'ouverture du second Bâtiment des Facultés des sciences humaines (BFSH 2), le 9 septembre 1987, en présence de M.le Conseiller fédéral Flavio Cotti, marque une étape importante de la migration de l'université du centre-ville à Dorigny. L'installation des Facultés de théologie, des lettres, des sciences sociales et politiques, enfin d'un secteur de la Faculté des sciences (la section des Sciences de la Terre) dans le nouveau bâtiment est sans conteste l'événement le plus important de l'hiver 1987-1988. Alors que certaines facultés ou sections se sont adaptées sans peine, d'autres, en revanche, ont connu toutes sortes de difficultés à reprendre leur activité dans leurs nouveaux locaux. La situation s'est améliorée progressivement au cours de l'hiver. Le défi lancé à l'Université de Lausanne par les grands bâtiments universitaires construits sur le site est celui de la communication, du dialogue et du travail en commun.

L'Université prépare la prochaine étape de son transfert, la construction d'un Bâtiment de pharmacie, dont l'achèvement est prévu pour 1990/1991. Le programme d'un nouveau bâtiment de chimie est à l'étude. La mise en service de l'appareillage informatique acquis en 1987 se poursuit. La microinformatique a fait une entrée en force en 1987 et sa présence dans les bureaux et les locaux de travail de toutes les facultés, sans exception, est devenue naturelle. Enfin, un programme d'informatique administrative, couvrant la gestion des étudiants, de la comptabilité, puis d'autres secteurs de l'administration, a été élaboré avec l'aide d'un consultant extérieur.

Pierre Ducrey

Université de Neuchâtel

Dies academicus. Wechsel der Rektorats-Équipe. Ehrenpromotionen. Neue Dekane.

Aushändigung der Diplome an die Studenten des abgelaufenen Studienjahres.

Anstieg der Studentenzahlen, am stärksten in der Phil.Fak.I. Wiederaufnahme der Kurse über "Unternehmerschaft" mit 25 neuen Studenten.

Kurse, Kolloquium und eine Publikation über die "Revolution der Systeme". Akademische Veranstaltungen.

Wahl von Professor André Aeschlimann zum Präsidenten des Nationalen Forschungsrates im SNF.

Dies Academicus, changement de l'équipe rectorale, changements aux décanats des facultés: l'année universitaire 1988-1989 annonçait des mutations périodiques et normales. Accompagné des vice-recteurs Hans Beck (faculté des sciences, physique théorique) et Denis Maillat (faculté de droit et sciences économiques, économie régionale), le recteur Rémy Scheurer (faculté des lettres, histoire) a fait l'éloge de la singularité et de l'originalité dans son discours d'ouverture. En nos temps de normalisations accélérées, il était certainement nécessaire de rappeler ce besoin élémentaire, dans une Université en tous les cas. La nouvelle équipe rectorale part donc, pour quatre années, sous des auspices intéressants.

Ce même 7 novembre deux doctorats honoris causa ont été remis à MM.Samuel Roller, fondateur et premier directeur de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogiques ainsi qu'au biologiste français Michel Luc. Le prix Cortaillod, pour sa quatrième attribution, a été décerné à l'architecte zurichois Théo Otz.

Dans le cortège officiel, on découvrait les quatre nouveaux doyens: MM. Frédéric Chiffelle (lettres), Francis Persoz (sciences), Philippe Bois (droit et sciences économiques) et Pierre Bühler (théologie).

Une semaine plus tard, le nouveau recteur présidait sa première cérémonie de remise des diplômes conquis par les étudiants au cours de l'année universitaire précédente.

Le Conseil de l'Université chargé par le Conseil d'Etat de superviser les activités et les développements de l'Université au nom des intérêts de la cité a subi un changement de présidence: à M. Willy Schaer succède, selon le vœu du Conseil d'Etat, M. Jean-Pierre Ghelfi.

Cette rentrée du point de vue des étudiants, est marquée par un accroissement: en tout une centaine de plus (total 2357), les étudiantes étant les plus nombreuses et l'essentiel de l'augmentation affectant la faculté des lettres.

La reprise du cours d'"entrepreneurship" a intéressé 25 nouveaux étudiants qui vont suivre quatre mois de formation intensive.

Depuis 1986, le professeur Eric Schwarz (physique) s'efforce de créer des ponts entre facultés et enseignants sur le thème de la systémique. Ce début d'année universitaire marque un regain d'activités dans ce domaine: un cours public est consacré à ce thème, des colloques spécialisés se succèdent et une première publication voit le jour, qui rassemble les textes des conférences interfacultaires du début, sous le titre: "La révolution des systèmes" (éditions Delval).

Parmi les colloques organisés on retiendra:

- les journées consacrées à l'étude de la négation, en faculté des lettres (22-23 octobre), animées par le Prof.D.Miéville;
- celui centré sur la réflexion à propos de la formation des enseignants, dans le cadre du séminaire des sciences de l'éducation à la faculté des lettres (30-31 octobre 1987), animé par le Prof.P.Marc;
- la journée de travail organisée par le professeur E.Weibel, vice-doyen de la faculté de droit et sciences économiques, dans le cadre de l'Institut du fédéralisme de Fribourg et rassemblant personnalités et chercheurs de différentes disciplines, autour du thème: "Les Eglises et le Fédéralisme" (11 décembre);
- la fondation d'un comité de recherche de sociologie du travail et des techniques sous l'impulsion du Prof.François Hainard.

Au chapitre des personnes on doit mentionner la nomination du Prof.André Aeschlimann, ancien vice-recteur, au poste de Président du Conseil national de la Recherche au FNRS.

Hochschule St.Gallen

Le nombre d'étudiants a dépassé les 3500, d'autre part on a pu fêter la mise sous toit de l'annexe, deux données qui ont marqué ce semestre d'hiver. La cérémonie des diplômes, à la fin d'octobre, a dû être placée dans l'Eglise de St.Laurent, en ville, pour des raisons d'espace. Quatre réunions du Sénat: Réélection du Rectorat; projet de réforme des études de doctorat; projet d'un Centre de management de la technologie et fondation du 18ème Institut de la HSG (Direction et management du personnel), tels étaient les principaux points traités. Il y a des nouvelles importantes dans le secteur du perfectionnement: Initiation du premier cycle des cours de management pour gradués (NDU) et projet d'un cours analogue pour petites et moyennes entreprises (KMU), fondation d'une Société de promotion des activités de perfectionnement à la HSG et projet de construction d'un Centre de perfectionnement dans le même quartier, grâce à de généreuses donations. A part les leçons inaugurales et celles d'adieu ont été organisés, à l'adresse du public, une Journée japonaise et un concert de l'orchestre de la HSG.

Erstmal hat im Herbst 1987 die Studentenzahl an der HSG die Schwelle von 3500 überschritten. Am 6.November konnte die Bauleitung mit den Handwerkern das Aufrichtefest des Ergänzungsbaues feiern. Diese zwei eng korrelierten Ereignisse standen am Anfang eines klimatisch sehr, arbeitsmässig wiederum weniger gemässigten Wintersemesters. In der Tat schreiten die Arbeiten am Bau neben der Hochschule planmässig voran. Im Laufe des Jahres 1988 soll der Innenausbau fertiggestellt werden, der Bezug soll im Frühjahr 1989 beginnen können. Der Senat wird wohl schon im April 1989 im neuen Sitzungsraum tagen. Wegen der bekannten Raumnot im Altbau musste die Promotionsfeier am 26.Oktober 1987 erstmal in die Stadtkirche St.Laurenzen verlegt werden.

Der Senat hat wie üblich vier Mal getagt und die laufenden Geschäfte besorgt, unter straffer und dynamischer Leitung von Rektor Johannes Anderegg. Eines der ersten Traktanden war die Wiederwahl des Rektorates. Der Senat - und danach der Hochschulrat - hat den genannten Rektor und die beiden Prorektoren Prof.Dr.Rolf Dubs und Prof.Dr.Heinz Hauser für zwei weitere Jahre in ihrem Amt bestätigt. Als neue Senatsmitglieder sind im Oktober begrüsst worden die Herren Professoren Dr.Carl Bau-

denbacher (Ordinarius für Privat-, Handels- und Wirtschaftsrecht), Dr.Christoph Metzger (Extraordinarius für Wirtschaftspädagogik und Betriebswirtschaftslehre), Dr.Beat Schmid (Extraordinarius für Informatik) und Dr.Peter Ulrich (Ordinarius für Wirtschaftsethik). In der Novembersitzung hat der Senat den Kommissionsentwurf eines Reformleitbildes für die Doktorandenstufe begonnen, wobei namentlich die Einführung von dissertationsbegleitenden Doktorandenkolloquien zu reden gab. Der Entwurf ist in der Februarsitzung abschliessend behandelt worden. Ziel der Reform ist die Forschungsvertiefung und die Regelung der Einbindung von Doktoranden in Forschungsprojekte der Professoren. Im Januarsenat wurde der Gründung eines Zentrums für Technologiemanagement grundsätzlich zugestimmt. Als 18. Institut an der HSG ist das Institut für Führung und Personalmanagement gegründet worden, unter der Leitung von Prof.Dr.Rolf Wunderer. Zwei Antritts- und zwei Abschiedsvorlesungen (Prof.Dr.Francis Cagianut, Prof.Dr.Dieter Altenpohl) waren öffentliche Zeichen der rotierenden Erneuerung des Lehrkörpers.

Aus dem Bereich der Weiterbildung ist zu berichten, dass im September 1987 das von Prorektor Dr.Rolf Dubs geleitete Nachdiplomstudium in Unternehmensführung (NDU) seinen ersten Blockkurs durchgeführt hat. Im September 1988 wird auch das von Prof.Dr.Hans Jobst Pleitner konzipierte Intensivstudium für Führungskräfte in Klein- und Mittelunternehmen (KMU) beginnen. Zwecks Institutionalisierung der Zusammenarbeit zwischen Hochschule und Wirtschaft ist Ende November eine Gesellschaft zur Förderung der Weiterbildung an der Hochschule St.Gallen gegründet worden, deren Vorsitz als Ständerat Hans Ulrich Baumberger (Herisau) innehat. Anlässlich einer Pressekonferenz Anfang Dezember konnte Rektor Johannes Anderegg zudem bekanntgeben, dass dank Zuwendungen und Schenkungen die Finanzierung des geplanten Kurszentrums für Weiterbildung in Hochschulnähe gesichert sei. Der Baubeginn ist für 1989 vorgesehen.

An weiterer Oeffentlichkeitsarbeit sind zu erwähnen der Japan-tag am 4.November 1987, unter prominenter Beteiligung aus Japan, und das Konzert des Hochschulkonzertes unter der Leitung von Domkappellmeister Roland Bruggmann am 18.Februar 1988.

Gustav Siebenmann

Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Acceptation par le Conseil fédéral d'un message sur une nouvelle loi EPF. Les professeurs ne seraient plus choisis par le Conseil fédéral, mais par un conseil EPF.

On a achevé la procédure de consultation relative à un nouveau règlement sur la formation continue et à un autre sur le doctorat. Le projet relatif au nouveau règlement des promotions sou-soulève de violentes critiques.

En rapport avec la restructuration de l'EPF Zürich, on discute intensivement de la formation des départements prévus. La nouvel-le organisation départementale entrera en vigueur au début de l'année 1989.

Der Bundesrat hat am 18.Dezember 1987 die Botschaft über ein neues ETH-Gesetz genehmigt. Darin werden im wesentlichen die neue Organisationsstruktur, die Rechte und Pflichten der Hoch-schulangehörigen, die Planung und der Finanzhaushalt geregelt. In bezug auf den Status der Professoren geht u.a. aus Art.12 hervor, dass der neu zu schaffende ETH-Rat und nicht mehr der Bundesrat die Professoren wählen soll. Dabei erfolgt die erste Wahl wie bisher in der Regel für drei Jahre, die Wiederwahl aber jeweils nur noch für sechs Jahre (früher zehn Jahre). Es wird interessant sein zu verfolgen, wie sich die vorberatende Kommission des Parlaments mit der Materie auseinandersetzen wird.

Das Vernehmlassungsverfahren zu einer neuen Verordnung über die Weiterbildung (Weiterbildungsverordnung) und zu einer neuen Verordnung über das Doktorat (Promotionsverordnung ETH) wurde Mitte November 1987 abgeschlossen. Bei der Weiterbildungsver-

ordnung geht es vor allem darum, Abgrenzungen zwischen den verschiedenen Arten und Formen der akademischen Ausbildung nach dem Diplom zu definieren sowie gewisse Rahmenbedingungen bezüglich Zeitumfang der Veranstaltungen, Zulassung, Zertifikate und Kostenbeiträge aufzustellen. Im Gegensatz zur Weiterbildungsverordnung stiess der vorgelegte Entwurf einer neuen Promotionsordnung auf harte Kritik. Insbesondere die Regelung, wonach für alle Kandidaten, d.h. also auch für die Träger eines ETH-Diploms, ein relativ anspruchsvolles Zulassungsverfahren vorgeschrieben werden soll, traf begreiflicherweise auf geringes Verständnis. Wenig Begeisterung erzielten auch die postulierten Vorschriften für den organisatorischen Ablauf der Doktorarbeiten. Mit Interesse sieht man hier einer neuen Fassung entgegen.

Im Zusammenhang mit der Neustrukturierung der ETH Zürich wurde in den Abteilungen intensiv über die Bildung der vorgesehenen Departemente diskutiert. Ursprünglich sollte die departementale Organisation am 1.4.88 inkrafttreten, es scheint sich nun aber die Einsicht durchgesetzt zu haben, dass eine Synchronisation mit dem Kalenderjahr zweckmässiger sei, d.h. der Beginn wurde auf den 1.1.89 verschoben. Es zeichnet sich schon heute die Tendenz ab, die Departemente wenn möglich entsprechend den bestehenden Abteilungen abzugrenzen.

Die Schulleitung erfuhr eine weitere personelle Änderung, indem am 30.9.87 der bisherige Vizepräsident der Verwaltung, Herr Prof.Dr.Eduard Freitag, durch Herrn Prof.Dr.Carl August Zehnder abgelöst wurde. Ferner gab der Bundesrat grünes Licht für die Schaffung einer Stelle des Vizepräsidenten für Forschung, die demnächst besetzt werden wird.

In bezug auf die Lehre ist zu erwähnen, dass im Herbst 1987 an der Abteilung X für Naturwissenschaften erstmals der Studiengang "Umweltnaturwissenschaften" angeboten wurde. Die Resonanz war beachtlich, haben sich doch über hundert von den insgesamt

261 Neueintretenden an der Abteilung X für diesen Studiengang entschieden. Es ist vorgesehen, im Wintersemester 1988/89 einen weiteren neuen Studiengang "Umweltingenieur" zu eröffnen. In Anbetracht der Aktualität des Umweltschutzes in der öffentlichen Diskussion dürfte auch hier mit einem grossen Andrang zu rechnen sein.

Peter Leuthold

Universität Zürich

Accroissement récent du nombre des étudiants, surtout des débutants.

Questionnaire sur le statut et la situation économique des doctorants.

Un groupe de professeurs de toutes les Facultés publie sous le nom "Collegium Generale" l'étude "Problèmes et perspectives: l'Université de Zurich aujourd'hui et demain", dans laquelle on cherche par des voies diverses à se forger une nouvelle conception de l'université.

Le sénat académique révisé quelques dispositions du règlement de l'université et décide la dissolution de la commission de réforme universitaire. Le poste de travail pour la didactique universitaire qui lui était attribué demeure toutefois.

Départ du premier recteur à plein temps de l'Université.

Mit 19'337 Studierenden im WS 87/88 lag deren Gesamtzahl wider Erwarten im 4% höher als im Vorjahr. Erstmals seit Jahren hat die Zahl der Studienanfänger wieder markant zugenommen, um 5% auf insgesamt 2177. Den stärksten Zuwachs - um 17% auf 2317 - verzeichneten die Wirtschaftswissenschaftler, die Phil.Fak. I erreichte 8'068 Studierende (+ 5%). Die Anzahl der Juristen (3'151) und der Mediziner (2'959) ist ungefähr gleich geblieben, die der Theologen hat sich um 4% auf 372 erhöht, jene der Tiermediziner ist um 7% auf 365 gesunken. Die 7'866 Frauen machen 41% aller Studierenden aus.

Auf Einladung des Rektorats hat sich eine Gruppe von Professoren aus allen Fakultäten unter dem Namen "Collegium Generale"

Über den gegenwärtigen Stand und die Weiterentwicklung der Universität Gedanken gemacht. Ihre Ueberlegungen sind im Mitteilungsblatt "uni" (Okt.87) unter dem Titel "Probleme und Perspektiven: die Universität Zürich - heute und morgen" veröffentlicht worden. Obwohl das Dokument keinen offiziellen Charakter beansprucht, dürften von ihm Anregungen und Veränderungsversuche ausgehen, damit die Universität nach den Jahrzehnten des stürmischen quantitativen Wachstums allmählich in eine qualitative Entwicklungsphase hinübergeführt werden kann. Die Verfasser gehen davon aus, dass die Universität infolge ständig vermehrter Effizienz- und Nützlichkeitsforderungen von aussen ihre Identität zu verlieren droht. Sie analysieren dann sorgfältig und differenziert die Problem- und Spannungsfelder sämtlicher universitärer Tätigkeitsbereiche, stets mit dem Blick auf die vorhandenen Defizite. Und vorsichtig versuchen sie Wege zu einem neuen Selbstverständnis aufzuzeigen, ohne eine definitive Gestalt der Universität von morgen ins Auge zu fassen.

Rektor Konrad Akert versandte im November 1987 an sämtliche Professoren die Ergebnisse einer Umfrage über den Status und die wirtschaftliche Lage der Doktoranden, die im Herbst 1986 durchgeführt worden ist. Ihr ist zu entnehmen, dass die Zahl der "echten" Doktoranden "irgendwo zwischen 2'000 und 3'500" liegt, dass die Anzahl der durch einzelne Professoren betreuten Doktoranden sehr unterschiedlich ist - sie reicht bis 60 - , und dass die Arbeit an der Dissertation im Mittel drei Jahre dauert. Als entschieden zu hoch wird das Alter der Promovierenden von knapp 32 Jahren beurteilt. Ueber die wirtschaftliche Lage der Doktoranden waren keine verlässlichen Angaben erhältlich, jedoch stossende Unterschiede in den Anstellungsverhältnissen festzustellen.

In seiner Sitzung vom 29. Januar befasste sich der Akademische Senat mit einer Teilrevision der Universitätsordnung, da einige ihrer Bestimmungen dem im Jahre 1982 abgeänderten Unterrichtsgesetz angepasst werden mussten. Zu den wichtigsten Aenderungen gehören die Aufgabe des Rektors, interdisziplinäre Veranstal-

tungen zu fördern und zu organisieren, die teilweise Entlastung der Dekane bzw. Abteilungsleiter von ihren Lehrverpflichtungen und die Aufwertung der Funktion und Stellung der Assistenten.

Der Senat stimmte ferner einem Antrag des Senatsausschusses zu, die "Kommission für universitäre Reform- und Bildungsfragen" aufzulösen. Diese war 1972 unter dem Namen "Hochschulreformkommission" im Hinblick auf die Erarbeitung eines neuen Universitätsgesetzes ins Leben gerufen worden, vermochte aber in den letzten Jahren keine nützliche Funktion mehr auszuüben. Hingegen wird die ihr angeschlossene, sehr aktive Arbeitsstelle für Hochschuldidaktik eigenständig weitergeführt.

Die Senatssitzung fand ihren Abschluss mit der Verabschiedung des ersten vollamtlichen Rektors der Universität. Frau Professor Verena Meyer würdigte als Alt-Rektorin sehr ausführlich die Amtszeit von Rektor Konrad Akert: Er hat die Universität vorbildlich nach aussen vertreten, auch durch öffentliche kulturelle Veranstaltungen, sich in offenem Gespräch der Studenten angenommen, er hat, selber an allen universitären Belangen interessiert, Verbindungen zwischen den Fakultäten und Instituten geschaffen, zusätzliche Stellen und beträchtliche finanzielle Mittel erwirkt. Alles hat er mit Schwung in Angriff genommen und erledigt, ohne hierarchisches Denken und ohne autoritäre Distanzierung. Jedenfalls hat Rektor Konrad Akert dem neuen Vollamt ein Profil und eine Ausstrahlung gegeben, die nicht ohne Einfluss auf seine Nachfolger bleiben dürfte.

Otto Woodtli